

AVIS A LA POPULATION

COUPURE GENERALE DE DISTRIBUTION D'EAU

Conformément à l'article 37 du règlement communal sur la distribution d'eau, vous êtes avisés que la fourniture d'eau sera interrompue

LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017
ENTRE 15h ET 19h

*pour la mise en service
du nouveau réservoir communal d'eau potable*

Selon l'article 38, le propriétaire prend toutes les mesures en son pouvoir pour que les interruptions ou le retour de l'eau ne provoquent pas de dommages direct ou indirect.

Points à observer

Durant la coupure :

- maintenir les robinets fermés
- ne pas tirer les chasses des WC
- ne pas mettre en marche de lessive

Après la fin de la coupure :

- ouvrir prudemment les robinets d'eau froide pour laisser échapper l'air
- rincer les conduites

Nous vous invitons vivement à observer ces recommandations, car elles vous aideront à éviter d'éventuels dégâts.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Municipalité